

**COMPTE RENDU DU BUREAU DU C. C. A. S.
DU LUNDI 23 MARS 2015**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30 sous la présidence du Maire

Date de la convocation : 13 mars 2015

Présents : 10 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, C. PARGOIRE, Y. VIALLE, N. MACIEJEWSKI, C. GRIFFON, B. BONNEFOI, D. LAFFONT, N. VITIELLO, C. HUTEAU.

Absente : 1 L. CLAUZIER

Procuration : 0

Secrétaire de séance : Christian HUTEAU

1/OBJET : Vote du compte administratif 2013

Résultat de Fonctionnement :	Recettes	13 510.57 €
	Dépenses	10 029.37 €

		+ 3 481.20 €

Investissement : Néant

2/OBJET : Subventions aux associations 2015

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré vote, à l'unanimité, les subventions suivantes à inscrire au budget primitif 2015 du CCAS :

ASSOCIATION	SIEGE SOCIAL	MONTANT
Ligue contre le cancer	Privas	100,00 €
Moëlle Partage et Vie	St Etienne de Fontbellon	100,00 €
Ass.Enseignement aux enfants malades	St Sernin	100,00 €
AFLM07 Virade de l'Espoir	St Privat	100,00 €
Resto du Cœur	Aubenas	100,00 €
APATPH	Lavilledieu	100,00 €
ADMR	St Etienne de Fontbellon	120,00 €
Croix Rouge	Aubenas	150,00 €
Pas à Pas Ardèche	St Didier sous Aubenas	240,00 €
Donneurs de sang	Aubenas	100,00 €
ADAPEI	Aubenas	100,00 €
Total des subventions 2015		1 310.00 €

3/OBJET : Vote du budget 2015 - CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget 2015 :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- avec reprise et affectation des résultats de l'exercice 2014, au vu du compte de gestion et du compte administratif votés ce jour, lundi 23 mars 2015.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	12 300 €	0 €
Recettes	12 300 €	0 €

4/OBJET : Aide financière

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décident** d'attribuer une aide financière de deux cents euros (200 €) à une famille de la commune rencontrant des difficultés pour faire face aux dépenses liées à l'handicap de leur enfant ;
- **précisent** que cette somme sera imputée sur le budget 2015 du CCAS au compte 6561 (secours d'urgence).

5/OBJET : Recul de l'âge minimum des bénéficiaires du Noël des aînés

Considérant que l'allongement de la durée de vie retarde l'entrée effective dans le troisième âge,
Considérant le nombre croissant de bénéficiaires du Noël des aînés,

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décident** de relever l'âge minimum pour bénéficier du Noël des aînés à 66 ans pour l'année 2015 ;
- **décident** que cet âge minimum sera relevé de un an tous les deux ans afin d'atteindre l'âge de 70 ans en 2023, selon le tableau ci-dessous :

Années	Age minimum des bénéficiaires
2015	66 ans
2016	66 ans
2017	67 ans
2018	67 ans
2019	68 ans
2020	68 ans
2021	69 ans
2022	69 ans
2023	70 ans
2024	70 ans

Questions et informations diverses

- **Fête des enfants** : l'édition 2015 est prévue le samedi 19 septembre 2015 au stade Paul Névissas (repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps). L'organisation de cette manifestation sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du bureau du CCAS (au cours du mois de juin 2015).
- **Cinéma sous les Etoiles** : Séance prévue le lundi 17 août 2015, en soirée, sur le parking de la salle polyvalente à l'initiative de la commune. Les bénéfices seront reversés au CCAS.
- **Repas des aînés 2015** : dimanche 6 décembre 2015.
- **Pôle séniors** : Brigitte BONNEFOI rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2015 le pôle séniors est placé sous la compétence de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals. Elle rappelle que le pôle séniors a été créé afin de faciliter la vie quotidienne des séniors à partir de 60 ans en proposant divers services et diverses activités.
- **Appartement communal T2** : Le Maire rappelle qu'un logement communal de type T2 est vacant (loyer 340 €). Les dossiers de candidature sont à retirer à la mairie au plus vite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

A Saint Didier sous Aubenas, le 27 mars 2015

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

